# Eurodisney : 230 000 euros détournés au CE

27/08/2010 à 14h13

**Malversations et escroquerie chez Mickey. Le procès du secrétaire du comité d'entreprise (CE) d'Eurodisney s'ouvre aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Meaux (Seine-et-Marne).**

Une enquête avait été lancée en novembre 2009 après qu'un ancien salarié du CE a été licencié. Raymond Myon avait alors confié à ses collègues que le secrétaire du CE, Amadou N'Diaye, avait détourné plus de 230 000 € depuis un an, soit presque un dizième du budget annuel du comité.

L'ex-salarié avait ensuite dévoilé dans la presse les dessous d'une énorme escroquerie qui s'était installée, selon lui, depuis trois années : détournements d'espèces, de bons cadeaux, abonnements gratuits revendus aux salariés, envois d'argent du CE à l'étranger…

FO-Disney avait à l'époque déposé plainte. Le procès devrait surtout révéler comment cette escroquerie est passée inaperçue dans une entreprise aussi importante et qui dispose d'un droit de regard sur les comptes du CE.

20 Minutes